



PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE
GROUPE PLASTIVALOIRE

**Informations relatives au nombre total de droits de vote
et d'actions**
au 31 mai 2025

Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L.223-8 II du code de commerce et l'article 222-12-5 du règlement général de l'Autorité

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote	
		Droit théorique (1)	Droit exerçable (2)
31/10/2024	22 125 600	31 191 719	31 108 904
30/11/2024	22 125 600	31 192 853	31 118 541
31/12/2024	22 125 600	31 192 315	31 135 494
31/01/2025	22 125 601	31 192 455	31 138 446
28/02/2025	22 125 602	31 192 590	31 131 381
31/03/2025	22 125 603	31 240 349	31 180 734
30/04/2025	22 125 604	31 240 649	31 162 878
31/05/2025	22 125 605	31 240 679	31 177 483

(1) Le nombre de droits de vote théoriques (ou droits de vote « bruts »), sert de base de calcul pour les franchissements de seuils. Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(2) Le nombre de droits de vote exerçables (ou droits de vote « nets ») est calculé en ne tenant pas compte des actions privées de droit de vote. Il est communiqué pour la bonne information du public, conformément à la recommandation de l'AMF du 17 juillet 2007.